

Communiqué de presse: sous embargo jusqu'au 15 Novembre 2011 : 00h01 (heure centrale européenne)

L'EUA lance « l'Autonomy Scorecard » et compare les niveaux d'autonomie des universités dans 26 pays européens

L'Association européenne de l'université (EUA) publie aujourd'hui (15 novembre) un nouveau rapport comparatif de l'autonomie des universités dans 26 pays européens. En plus d'une analyse en profondeur de l'état actuel de l'autonomie et de la gouvernance institutionnelle en Europe, l'étude comprend **quatre tableaux de bord** qui mesurent et classent les systèmes d'enseignement supérieur dans quatre domaines : autonomie organisationnelle, financière, en matière de gestion des ressources humaines, et autonomie académique. Le nouveau rapport sera présenté aujourd'hui à Bruxelles.

Chaque tableau de bord (*scorecard*) recense les systèmes d'enseignement supérieur selon leur score en pourcentage, un score de 100% indiquant le plus haut niveau possible d'autonomie dans un domaine donné. Le système recevant le pourcentage le plus élevé est considéré comme étant celui où l'autonomie universitaire dans une dimension spécifique est la plus grande. Chaque tableau de bord distribue par ailleurs les systèmes entre quatre groupes en fonction de leur score.

« Ce rapport et la publication des tableaux de bord sont conçus pour engager tous les acteurs de l'enseignement supérieur dans un débat plus profond sur l'autonomie et, à terme, contribuer à l'amélioration des systèmes nationaux d'enseignement supérieur », explique l'auteur du rapport Thomas Estermann. Les tableaux sont donc conçus comme un outil de comparaison des cadres réglementaires des systèmes nationaux d'enseignement supérieur.

« Autonomie ne signifie pas absence de réglementation », explique Thomas Estermann. « Les universités acceptent le défi de travailler dans un environnement mondial compétitif, mais pour ce faire, elles doivent avoir la liberté de gestion nécessaire, des cadres réglementaires souples et adaptés et des financements suffisants, sinon elles seront placées dans une situation désavantageuse », ajoute-il.

Depuis la publication par l'EUA de son premier rapport sur l'autonomie en 2009, un certain nombre de réformes ont été entreprises dans différents systèmes, offrant des signes encourageants pour l'autonomie des universités en Europe. Toutefois, l'EUA estime qu'il existe encore de nombreuses contraintes qui continuent à brider le potentiel des établissements d'enseignement supérieur :

- Au regard de l'autonomie financière tout d'abord ; un certain nombre de pays ne permettent toujours pas aux universités de décider de la distribution interne des moyens financiers ou de conserver d'éventuels excédents, limitant ainsi leur capacité de planification et de développement stratégique sur le long terme. Pour la même raison, l'EUA estime également que les gouvernements devraient augmenter la durée des cycles de financement. L'étude a également constaté des signes inquiétants quant à l'impact de la crise économique et des mesures d'austérité qui ont, dans certains cas, conduit à des contrôles plus stricts sur les budgets des universités, créant ainsi des charges administratives inopportunes et réduisant l'autonomie financière.
- En termes d'autonomie dans la gestion des ressources humaines ensuite ; tandis qu'un certain nombre de pays permettent aux universités de recruter du personnel librement, de nombreuses institutions sont encore incapables de fixer les salaires de leurs employés. Cela peut agir comme un obstacle considérable lorsqu'elles cherchent à attirer des personnels académiques et administratifs talentueux dans un environnement concurrentiel international.

Enfin, le travail de l'EUA a montré que les réformes nationales dans le domaine de l'autonomie ont souvent été introduites sans pour autant fournir aux établissements le soutien en ressources humaines et en gestion

indispensable pour tirer pleinement parti de leur nouveau statut. L'Association invite donc les pouvoirs publics et la Commission européenne à soutenir les universités dans ce domaine.

Ce projet de deux ans, soutenu par le programme de la Commission européenne pour la formation tout au long de la vie, a été réalisé en partenariat avec les conférences des recteurs des universités allemandes, danoises et polonaises, ainsi que l'Université de Jyväskylä en Finlande. Le projet a été réalisé avec le soutien actif des membres collectifs de l'EUA.

Le rapport sera disponible (le 15 Novembre) sur le site EUA : www.eua.be

Fin

Une copie sous embargo du rapport est disponible auprès d'Andrew Miller à l'EUA.

Pour plus d'informations, contacter:

- Andrew Miller, tél : + 32 2 743 1 159 ou + 32 473 748 785 ou Stephanie Friedrich, tél : +32 2 743 11 81

- E-mail : andrew.miller@eua.be ou stephanie.friedrich@eua.be

Notes aux rédacteurs:

- Le lancement de l' « Autonomy Scorecard » s'appuie sur le travail et les politiques précédemment développés par l'EUA sur la question de l'autonomie, en particulier sur son rapport de 2009 « L'autonomie universitaire en Europe I : étude exploratoire ». Le nouveau rapport vise à fournir une analyse plus détaillée et mise à jour de l'autonomie des universités dans 26 pays européens.
- Méthodologie: Le projet a étudié 28 systèmes d'enseignement supérieur dans 26 pays. En raison de la structure fédérale du système de l'enseignement supérieur allemand, trois *Länder* allemands ont été inclus dans l'étude. Une méthodologie détaillée de l'étude et, plus précisément, du développement des tableaux de bord (*scorecards*) est fournie dans la section 1.2 du rapport, qui explique comment les indicateurs ont été sélectionnés et comment leurs poids respectifs ont été déterminés. Dans l'ensemble, les tableaux de bord utilisent un total de plus de 30 indicateurs dans les quatre domaines d'autonomie. Une liste complète des indicateurs est fournie en annexe du rapport.
- Les tableaux de bord, qui peuvent être consultés dans la section 3 du rapport, sont chacun accompagnés d'une analyse des résultats pour en expliciter le contexte.